

LA QUESTION DE LA MARGARINE SERA DISCUTÉE A OTTAWA

Une délégation ayant à sa tête des représentants du Board of Trade de Montréal s'est rendue récemment auprès de Sir Georges Foster et de l'honorable Martin Burrell, ministre de l'agriculture pour demander l'introduction de la margarine comme solution aux prix élevés demandés pour le beurre. M. R.-M. Ballantyne, représentant le Board of Trade souligna que l'introduction de la margarine ne lèserait pas les intérêts agricoles canadiens, mais serait au contraire un stimulant à la production du beurre, et n'aurait nullement pour effet de porter les fermiers à moins produire qu'à présent. Sir Georges Foster répondit que la question serait discutée à fond aux Communes à la réouverture du Parlement.

LES EXPORTATIONS DES PRODUITS DU PORC EMPECHÉES

On s'attend à ce que la fixation par la Grande-Bretagne de prix maximum pour la vente du bacon et du beurre empêche le libre commerce d'exportation du Canada au Royaume-Uni. Le prix maximum pour le bacon canadien dans les vieux pays est de 135 shillings les 100 livres, et, par-dessus le marché, les taux du fret ont été considérablement augmentés. Le résultat de cette situation est que le prix du porc baisse sur le marché et qu'une réduction générale est attendue dans les prix de tous les produits du porc.

ATLANTIC SUGAR REFINERIES CHANGENT DE DIRECTION

Un changement de direction s'est opéré le 1er avril dans la direction d'Atlantic Sugar Refineries, Ltd, de Saint-Jean et de Montréal. M. L.-R. Wilson qui était trésorier de cette institution depuis son organisation et gérant général depuis l'an dernier, a donné sa démission. Il a eu pour successeur M. F.-G. O'Grady, de Montréal. Cette importante compagnie vient de recevoir de la Commission Anglaise du sucre, des commandes pour 5,000 tonnes de sucre et la raffinerie travaille en conséquence nuit et jour, à pleine capacité.

DECES DU GERANT GENERAL DE McCORMICK MFG. C.

M. Thomas-Palmer McCormick, vice-président et gérant général de la McCormick Manufacturing Co., est mort la semaine passée à London, Ontario. Cette mort sera regrettée par les nombreux amis et connaissances du défunt.

A une assemblée tenue à Toronto, les membres de la Produce Men's Association, intéressés dans le commerce d'exportation, ont décidé d'envoyer une députation à Ottawa pour rencontrer le ministre du Commerce afin d'assurer la préférence aux exportations de produits canadiens dans les espaces libres sur les navires et non requis par l'amirauté anglaise. Quatre délégués de Montréal vinrent donc à Ottawa pour rencontrer les autres délégués. Les membres délégués de Montréal étaient: MM. Gray, de la White Packing Co.; C.-M. Thackett, de la Wm. Davies Co.; H.-R. Gray, de Gunn. Langlois Co., et John Wilson, de Matthews, Ltd., secrétaire de la Produce Men's Association.

LA CLIENTELE DU FERMIER EST UN PUISSANT FACTEUR DE SUCCES

Le marchand-détaillant ne devrait jamais perdre de vue, qu'avec l'introduction de la poste rurale, les fermiers ne viennent plus aussi fréquemment à la ville qu'autrefois. Ils ne sont donc plus en contact régulier avec les nouveautés que le commerce peut leur offrir. Sans doute, ils possèdent leur liste des principaux articles d'épicerie dont ils font provision quand ils viennent en ville en fin de semaine, mais ils ne subissent pas l'influence des lignes de nouveauté comme les gens qui entrent journellement dans les magasins. Jadis la chose importait moins en ce sens que le fermier avait moins d'aise et de confort qu'aujourd'hui et qu'il peinait pour joindre les deux bouts, mais à présent qu'il ne se soucie guère de s'imposer des privations trop rigoureuses, il n'est pas insensé à la nouveauté sous quelque forme qu'elle se manifeste. On peut même dire que bien souvent le fermier peut se permettre beaucoup plus aisément d'acheter des articles de luxe que ne le peut l'habitant des villes. Ses occupations ne lui donnent pas maintenant le loisir de prendre connaissance directement des articles de nouveauté et de fantaisie et si on ne les porte à sa connaissance, on perd fatalement un excellent client.

C'est donc pour corriger ce point faible du système commercial à la campagne qu'intervient l'emploi de la carte-postale. Cette carte judicieusement composée et adressée tient l'acheteur éloigné en courant des articles reçus par le magasin et établit un courant d'affaires entre la ville ou le village et la campagne. Dans les endroits où les marchandises peuvent être adressées par poste, il est possible de les livrer à un taux très modéré. Dans les endroits où la chose est impossible, la carte-postale apporte à l'esprit du fermier la suggestion d'achat et il est fort probable que lorsque le fermier viendra en ville pour vendre des oeufs et ses produits à la fin de la semaine, il se souviendra de la carte-postale reçue et des articles qu'elle annonçait.

Ce n'est pas là d'ailleurs le seul moyen de s'attirer la clientèle de la campagne et de retenir l'attention du fermier. L'envoi d'un calendrier, est une pratique excellente. L'annonce dans les journaux locaux avec changements toutes les semaines tient également le fermier au courant de l'activité du magasin.

Dans les rapports qui existent entre le fermier et le marchand, le paiement au comptant est de règle générale. Le fermier obtenant du comptant pour les marchandises qu'il apporte au commerçant ne s'attend évidemment pas à recevoir du crédit pour ses achats. Ce système de transactions ayant pour base le règlement au comptant rend possible les relations amicales entre le fermier et le marchand et maintient une clientèle solide et profitable.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE NICOLET

Les villages de Gentilly, Manseau, Saint-Léonard et autres du comté de Nicolet, sont des centres de commerce florissants qui, en ces dernières années ont pris une expansion considérable. On espère qu'avec les soins et la vigilance qu'y mettra la Chambre de Commerce, le district de Nicolet verra sous peu surgir de nouvelles industries, dont il a besoin pour son développement. L'élection des officiers a donné le résultat suivant: M. Arthur Trahan, M.P.P., président honoraire; M. Henri Biron, marchand, président actif; MM.